



Entente de
développement culturel



Culture
et Communications
Québec

COMMUNIQUÉ

FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL : CINQUIÈME APPEL DE PROJETS – 3 OCTOBRE 2016

SEPT-ÎLES, 9 SEPTEMBRE 2016 – À l'invitation conjointe de la Ville de Sept-Îles, du ministère de la Culture et des Communications et de Aluminerie Alouette, les artistes et les intervenants culturels pourront déposer leurs projets au Fonds de développement culturel jusqu'au 3 octobre prochain.

Les projets recherchés sont des initiatives artistiques ou culturelles (incluant l'histoire et le patrimoine) qui devront être réalisées sur le territoire de la Ville de Sept-Îles, se distinguer par leur originalité et leurs retombées dans le milieu et contribuer à la vitalité et au développement culturel septilien. Les projets peuvent être initiés par des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, des organismes culturels ou des établissements d'enseignement.

L'aide financière maximum accordée par projet est de 5 000 \$. Les critères et modalités d'évaluation ainsi que le formulaire de présentation de projet sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Sept-Îles à l'adresse ville.sept-iles.qc.ca, dans l'onglet *Loisirs et culture/Arts et culture*.

Le Fonds de développement culturel est une enveloppe globale de 50 000 \$, répartie sur 3 ans. Elle est financée via l'Entente de développement culturel 2013-2016 ; un partenariat liant la Ville, le ministère de la Culture et des Communications et Aluminerie Alouette, autour d'enjeux tels la vitalité culturelle, la participation des citoyens au développement culturel et le renforcement de l'identité et de l'appartenance.

– 30 –

Source :

Pascale Malenfant | agente culturelle

tél. : 418 962-2525 poste 2950

courriel : pascale.malenfant@ville.sept-iles.qc.ca